

APPEL A CANDIDATURE

Membres de comité scientifique

Dans le cadre de son projet « Observatoire 29/30 pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées en Tunisie », financé par le Fond des Nations Unies pour la Démocratie, IBSAR invite des experts de haut niveau dans les domaines du Droit, de la Sociologie et autres secteurs annexes à postuler pour devenir membres de son comité scientifique à partir de Juin 2022 à Mars 2024. IBSAR cherche deux (2) membres pour ce comité. Le comité scientifique est un groupe qui accomplit des tâches de sélection de moniteurs pour le projet, la rédaction et la révision de quatre papiers de recherche en matière des droits des personnes handicapées.

MISSION :

Le comité scientifique est composé de deux membres et représente une partie intégrante du projet. Le comité va accompagner les différentes étapes du projet notamment la sélection de 48 moniteurs régionaux, la révision d'une étude de base sur l'état d'application des articles 29 et 30 de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées par l'État Tunisien et la rédaction de quatre rapports sur l'état d'adhésion de l'État Tunisien à ses engagements vis à vie des droits des personnes handicapées à la participation politique et à leur jouissance de leurs droits culturels. Le comité scientifique reposera sur les informations collectées par le réseau de moniteurs régionaux et d'observateurs locaux du projet pour la rédaction des rapports durant la durée de vie du projet.

Pour atteindre cet objectif les activités réalisées seront :

1. Sélection de 48 moniteurs régionaux
2. Révision et approbation de l'étude de base
3. Rédaction de quatre rapports :
 - a. Accès des personnes handicapées à la culture
 - b. Droits des femmes handicapées
 - c. Jouissance par les personnes handicapées des services municipaux
 - d. La participation des personnes handicapées dans les élections municipales de 2023
4. Plaidoyer et représentation lors de réunions et d'événements reliés au projet



Un rôle clé du comité scientifique sera d'évaluer l'état de jouissance des personnes handicapées de leurs droits à la participation politique et leurs droits culturels. Le comité scientifique travaillera avec le chef du projet pour identifier les carences et développer des recommandations spécifiques pour les différentes parties prenantes.

PROFILE :

Les personnes demandées pour cette mission auront une expérience confirmée dans la recherche scientifique et la rédaction des rapports, de préférence dans le domaine de la recherche juridique notamment le droit des droits humains. Ces personnes doivent aussi répondre aux critères suivants :

- Capacité de travailler sans supervision et à distance
- Aptitude à rédiger en Arabe littéraire ou bien en Français
- Attention aux détails
- Respect des dates butoirs
- Capacité de travailler en équipe

DUREE :

La durée de la mission est de 75 jours sur une période s'étalant sur deux ans (1 Juin 2022 – 29 Février 2024)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Un Curriculum Vitae
2. Une lettre de motivation expliquant votre motivation pour le poste et comment vous répondez aux spécifications de ce rôle
3. Les contacts de deux références
4. Une copie du plus haut diplôme reçu
5. Un exemple de rapport ou papier rédigé dans le domaine des droits humains, de préférence sur les droits des personnes handicapées, ou domaine annexe
6. Une offre financière



Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature, à :
recrutement@ibsar.com.tn. Veuillez indiquer "Comité Scientifique" dans l'objet de
l'email.

La date limite de candidature est le Vendredi 13 Mai 2022 à minuit.

IBSAR garantit l'égalité des chances et s'engage en faveur de la diversité et de l'inclusion sur le lieu de travail. A IBSAR, nous croyons que la diversité est ce qui rend notre travail plus riche et notre équipe plus forte. Nous apprécions vos connaissances et votre engagement, quels que soient votre race, votre nationalité, votre couleur, votre sexe, votre âge, votre religion, votre handicap et votre statut. Si vous pensez pouvoir contribuer à notre objectif commun, nous vous encourageons à postuler.